

Séance du 16 juin 2026

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

Prise en considération du postulat de Mme Anna lamartino (PLR), intitulé « Stop à l'impasse idéologique sur la rue de Lausanne ! » (2026/R09)

Rapport : M. Alain Gonthier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le postulat de Mme Anna lamartino (PLR), intitulé « Stop à l'impasse idéologique sur la rue de Lausanne ! »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de refuser la prise en considération du postulat de Mme Anna lamartino (PLR), intitulé « Stop à l'impasse idéologique sur la rue de Lausanne ! » et de considérer cet objet comme classé.

Adopté à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **16 juin 2026**.

Pour extrait conforme le 17 juin 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Marion Houriet
Présidente



Carole Dind
Secrétaire

A blue ink signature of Carole Dind, consisting of several loops and a long horizontal stroke.